Procès-Verbal de l'Assemblée Générale
Ambazac Badminton
14 septembre 2021
Salle de réunion n°1 – Place de l'Hôtel de Ville – Ambazac

Présents : 12 personnes.

Membres du bureau :
- Valérie Steinbach, Présidente
- Sébastien Eglizaud, Secrétaire
- Romain Moulinoux, Trésorier
- Arnaud Séveran, Trésorier adjoint
- Marie Steinbach, Responsable de l'école de badminton
- Ludovic Bouchaud, Adjoint au responsable de l'école de badminton
- Nadège Montagnac, Responsable créneaux
- Lorenzo Airaud, Responsable créneaux

Excusés sans procuration : Marie Steinbach, Lorenzo Airaud
Excusée avec procuration : Michel Trouillaud, Marie-Laure Boulin.
Début de la séance : 19h15.

Ordre du jour :
1. Informations liées au COVID-19
2. Licenciés
3. Créneaux
4. Manifestations du club
5. Ecole de bad et CJ87
6. Interclubs et compétitions
7. Finances
8. Prix des licences 2021 - 2022
9. Projets pour la saison 2021-22
10. Formations
11. Règlement intérieur
12. Renouvellement du bureau

1. Informations liées au COVID-19

La reprise du Badminton dans les gymnases est soumise à des mesures permettant de pratiquer le badminton dans des conditions optimales de sécurité. Nous remercions l'ensemble des adhérents de respecter ces mesures tout au long de la saison. Une affiche sera mise dans les trois gymnases rappelant ces mesures. La présentation **systématique** d'un pass sanitaire valide est obligatoire pour accéder aux entraînements.

Qu'est ce que le pass sanitaire ?

Le « pass sanitaire » consiste en la présentation, numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve sanitaire. Les preuves acceptées sont :
- Un test négatif RT-PCR ou antigénique de moins de 72h
- Un certificat de vaccination (à condition de disposer d'un schéma vaccinal complet)
- Un certificat de rétablissement de la Covid-19

À qui s'appliquent ces mesures ?
- Les personnes majeures à partir du 9 août

- Les mineurs âgés de 12 ans et deux mois jusqu'à 17 ans inclus. Ce délai de deux mois permettra aux adolescents à peine âgés de douze ans au 30 septembre 2021 de recevoir leur schéma complet de vaccination.

Les obligations liées au pass sanitaire sont, pour le moment, en vigueur jusqu'au 15 novembre.

En dehors du court, respect des règles de distanciation sociale (1 mètre minimum)

Avant de jouer :
- Chacun arrive avec son propre matériel (raquette, volants, gourde, gel hydro alcoolique) et en tenue.
- Les joueurs doivent se laver les mains ou utiliser du gel hydro alcoolique avant et après avoir joué.

Sur le terrain :
- Pas de serrage de mains avant ou après la partie

En cas de symptômes, merci de respecter les consignes sanitaires et de rester chez vous.

La Mairie de Bonnac demande à chaque association de déterminer des référents :
- Référent COVID Club : **Valérie**
- Référent COVID délégué mercredi : *A déterminer*
- Référent COVID délégué vendredi : **Lorenzo**
- Référent sécurité : **Nadège**

2. Licenciés

Le nombre de licenciés sur la saison 2020 / 2021 a été de **71 joueurs.** (Limite de 105 joueurs définis par le club)

3. Créneaux

Lundi : (20H15 - 22H30) - Gymnase d'Ambazac
- Responsable créneau : Romain

Mercredi : (20H30 - 22H30) Gymnase de Bonnac-la-Côte (½ gymnase)
- Responsable créneau : *A déterminer*

Jeudi : (19H30 - 21H30) au muret d'Ambazac
- Responsable créneau : Nadège

Vendredi : (18H30 - 20H30) - Gymnase de Bonnac-la-Côte
- Responsable créneau : Lorenzo

Samedi : (9H - 11H) - Ecole de bad - Gymnase d'Ambazac
- Responsable créneau : Marie

Nous avons constaté une hausse de la fréquentation sur les créneaux d'Ambazac. Plutôt stable pour les entraînements sur Bonnac.

S'agissant des créneaux, nous recherchons un responsable de créneau pour le lundi et mercredi.

Nous recherchons également un responsable de l'école de bad ou des bénévoles via le calendrier mis en place.

4. Manifestations du club

Saison 2020 / 2021 :
- 5 septembre 2020 : Forum des associations de Bonnac
- 5 septembre 2020 : Forum des associations d'Ambazac

Projets saison 2021 / 2022 :
- 28 août 2021 : Forum des associations de Bonnac
- 4 septembre 2021 : Forum des associations d'Ambazac
- 14 septembre 2021 : AG Ambazac Badminton
- 17 octobre 2021 : Tournoi double à Ambazac
- 18 décembre 2021 : Tournoi de noël de l'école de Bad
- Début janvier 2022 : Semaine d'entraînement galettes
- 12 et 13 mars 2022 : Circuit jeunes 87 à Ambazac
- 10 avril 2022 : Tournoi mixte à Ambazac
- (date à déterminer) : Entraînement spécifique débutant ou confirmé
- (date à déterminer) : Animation féminine

5. Ecole de Bad et CJ 87

Nous sommes à la recherche active d'un responsable ou de bénévoles afin d'encadrer l'école de Bad. Marie Steinbach nous a indiqué qu'en raison de ses obligations professionnelles, elle serait beaucoup moins présente sur le créneau, mais elle accepte de rester responsable de l'école cette saison. Le Bureau tient à la remercier pour son aide. Sa présence au sein du Club nous permet de conserver notre labellisation.

Le calendrier pour rechercher des bénévoles les samedis matins sera de nouveau mis en place.

Ludovic Bouchaud, adjoint au responsable de l'école, vient en soutient de Marie lors des entraînements, nous le remercions également vivement pour son implication.

Le Bureau remercie aussi tous les parents et licenciés qui viennent en aide.

6. Interclubs et compétitions

3 équipes étaient engagées sur la saison 2020/2021 :
- D3 : Capitaine : Ludo, vice-capitaine : Nadège
- D4 : Capitaine : Lorenzo, vice-capitaine : Romain
- Loisir : Capitaine : Michel, vice-capitaine : Sébastien

Malheureusement, la saison n'a pas pu débuter suite à la crise sanitaire. Le Bureau souhaite engager de nouvelles équipes d'interclubs pour la saison à venir.

Au vu de la fréquentation du début de saison, le Bureau propose d'engager deux équipes d'interclubs :
- D3 : Capitaine : Romain, vice-capitaine : Nadège
- Loisir : Capitaine : Michel, vice-capitaine : Sébastien

Si vous êtes intéressés pour participer à des interclubs, merci de vous faire connaître auprès des capitaines et vice-capitaines.

7. Finances

Compte de résultat 2020 / 2021

Pour la saison 2020-2021, le club a eu un résultat bénéficiaire de **3 554,31 €.**
Au 31/07/2021, clôture des comptes, le club dispose de :

- 113,30 € en caisse
- 8 734,46 € sur compte courant.

Dépenses notables :

- Le reversement des licences à la fédération (3 464 €)

Recettes notables :

- Cotisation : (5 335 €)
- Le Club a reçu une double subvention 2020 et 2021 (1 000 € + 600 €).

Vote du compte de résultat : **"Pour"** à l'unanimité (14).

Budget prévisionnel 2020 / 2021

Prévisionnel : 70 licenciés et organisation de 3 tournois sur 4 jours.

Charges prévisionnelles :

- Projet de maillots (dotation de 30 € à chaque licencié + part club) + paiement du maillot aux jeunes du Club
- Tubes de volants
  = achats (7 700 €)
- Cotisations : 4 000 €

Produit prévisionnel :

- Revente de marchandises : 2 800 € (volants et revente tenues)
- Subventions: 1 000 € (subvention 2022 de la commune) + le CD87 (achat maillots) :

Vote du budget prévisionnel : **"Pour"** à l'unanimité (14).

8. Prix des licences 2021 - 2022

En raison de la crise sanitaire, le Bureau propose une offre sur la licence pour les joueurs licenciés sur l'année 2020-2021 :

Pour les adultes déjà licenciés lors de la saison 2020 - 2021:

- Licence à 50€ pour le premier licencié d'une famille
- Licence à 40€ à partir du second licencié d'une même famille
- Une dotation de 30€ à valoir sur l'achat de la nouvelle tenue du club

Pour les adultes ayant uniquement une part club lors de la saison 2020 - 2021:

- La part club sera gratuite
- Une dotation de 30€ à valoir sur l'achat de la nouvelle tenue du club

Pour les enfants déjà licenciés lors de la saison 2020 - 2021:

- Licence à 40€
- Le nouveau maillot du club sera offert

Concernant les nouveaux licenciés, nous ne changeons pas les tarifs de la saison précédente, mais nous ajoutons la dotation pour les nouvelles tenues:

- Licence adulte à 85€ pour le premier licencié d'une famille
- Licence adulte à 75€ à partir du second licencié d'une même famille
- Licence enfant à 75€
- Part club à 35€
- Une dotation de 30€ à valoir sur l'achat de la nouvelle tenue du club pour les adultes et le maillot offert pour les enfants

Le Club souhaite également voter le tarif d'une licence prise à partir du 1er février (demi-saison). Le Bureau propose une licence à 65€.

Vote des tarifs licence : **"Pour"** à l'unanimité (14).

Tarifs volants :

- Boîte hybride FORZA : 10 €
- Boîte Babolat 4 : 12 €

9. Projets pour la saison 2021-22

Tenues

Le Club proposera dans la saison des tenues à l'effigie du Club (maillot, short, jupette et veste).
Le club prendra en charge 30 € pour chaque licencié adulte et le maillot pour les jeunes de l'école de Bad.

10. Formation

Le Bureau recherche un volontaire pour le diplôme AB1 (animateur bénévole) afin d'assurer l'encadrement de l'école de bad. A ce jour, au sein du Club, Marie, Thomas et Carine disposent de ce diplôme mais ne peuvent pas être toujours disponibles pour l'école de badminton pour des raisons personnelles et professionnelles.

Une formation de GEO pour assurer la gestion des tournois est également importante. Valérie et Sébastien bénéficient de cette formation.

11. Règlement intérieur

Le Club fait un point sur les modifications qui seront apportés dans le règlement intérieur d'Ambazac Badminton. Sont ajoutés les paragraphes suivants :

Points divers :

> Dans le cadre du COVID-19, les licenciés adultes devront se munir de leur « pass sanitaire » valide pour pouvoir accéder aux gymnases pour les entraînements ou compétitions. A partir du 30 septembre 2021, les jeunes de 12 ans et deux mois jusqu'à 17 ans inclus devront également se munir de leur « pass sanitaire ». Cette mesure est valable jusqu'au 15 novembre 2021 et sera automatiquement reconduite

dès lors que l'obligation du « pass sanitaire » sera effective dans les équipements sportifs couverts ainsi que lors des événements sportifs.
Le contrôle des « pass sanitaires » se fera de manière systématique. Le Président habilite les membres du Bureau pour assurer le contrôle des « pass sanitaires ».

Les licenciés testés positifs doivent informer les membres du bureau. Ils reviendront aux entraînements après un délai de 10 jours.

Vote du règlement intérieur : **"Pour"** à l'unanimité (14).

12. Renouvellement du bureau

Arnaud Séveran, trésorier adjoint, n'a pas pu se déplacer aujourd'hui. Il nous a informé de sa décision de démissionner, puisqu'il s'est blessé durant la saison et ne devrait pas pouvoir reprendre le badminton. Nous le remercions pour son aide avec notamment l'ouverture des créneaux le mercredi.

Durant l'intersaison, le bureau a adressé un appel à candidatures auprès des licenciés pour deux postes :
- Un responsable créneau du lundi
- Un responsable de l'école de badminton

Valérie Steinbach, Présidente et Sébastien Eglizaud, Secrétaire, ont annoncé qu'ils démissionneraient du Bureau à l'issue de la saison pour des raisons professionnelles et personnelles. Ils ont indiqué qu'ils resteront actifs au sein du Club notamment auprès de l'école de Bad et pour l'organisation des tournois en tant que GEO du Club.

Le Club alerte les licenciés au sujet du départ du Bureau de la Présidente et du Secrétaire à l'issue de la saison. Deux postes importants seront donc à pourvoir en fin de saison. N'hésitez pas à revenir vers le Bureau si vous êtes intéressés pour participer à la gestion du Club.

Nouvelle composition du bureau :
- Valérie Steinbach, Présidente
- Sébastien Eglizaud, Secrétaire
- Romain Moulinoux, Trésorier
- Marie Steinbach, Responsable de l'école de bad
- Ludovic Bouchaud, Adjoint au responsable de l'école de bad
- Nadège Montagnac, Responsable créneaux
- Lorenzo Airaud, Responsable créneaux

Fin de l'Assemblée Générale : 20h45
Le Bureau offre un verre de l'amitié.

Le Bureau

Ambazac Badminton
Mairie d'Ambazac
87240 Ambazac
N° 0872010739
Ambab87@yahoo.fr